

Conseil municipal du Jeudi 26 Octobre 2023.

Présents 11 /14: ANCHORDOQUY Jean Michel, SEYCHAL Antton,

SABAROTS Anne Marie- BIDONDO Jean Pierre- INCAURGARAT Nathalie - MARISCO Jean Pierre - CEDARRY Suzanne- IBARROLA Pascal - ETCHEVERRY Bernadette - ORHATEGARAY Ramuntxo, OXOBY Monique

Absents 3/14 : ARROSSA Lidia - URRIZAGA Peio- ONDICOL Beñat -

2023/52 : Choix du prestataire pour le chantier de démolition-désamiantage d'Onddoenea

Le 26 Octobre 2023 se sont réunis les membres du conseil municipal, sous la présidence du Maire, Jean-Michel ANCHORDOQUY.

Monsieur le Maire rappelle la réflexion initiée depuis plusieurs années sur l'avenir du bâtiment de l'ancien hôtel du pont d'Enfer, notamment les scénarii de reconversion du bâtiment élaborés par le CAUE 64 (Conseil de l'Architecture Urbanisme et Environnement) et les deux diagnostics techniques menés en 2021 dans le but d'orienter les travaux de réhabilitation. A la suite des études techniques, une mission d'évaluation financière des travaux a été confiée à un économiste de la construction. Les conclusions du rapport préconisent de démolir puis de reconstruire le bâtiment. Cette solution a été retenue par la commune.

En parallèle à ces investigations techniques, le collectif citoyen a porté une réflexion sur les usages à prévoir au sein du bâtiment rénové. Les différents besoins pouvant être accueillis dans le bâtiment doivent à présent être précisés et mis en lien avec les capacités du futur bâtiment. La réhabilitation du bâtiment nommé Onddoenea devra nécessairement tenir compte des spécificités géotechniques du site et des besoins des futurs usagers.

Le Maire ou le Président rappelle à l'assemblée que dans le cadre de la continuité du projet de réhabilitation de l'ancien Hôtel du Pont d'Enfer plusieurs entreprises ont été consultées pour le chantier de désamiantage et démolition.

Après comparaison des 4 entreprises consultées, l'entreprise DURRUTY-GEDIMAT est retenue.

La proposition tarifaire est la suivante :

TOTAL HT GENERAL	98 890,00
TVA à 20%	19 778,00
TOTAL TTC	118 668,00

Fait à Bidarray, le 26/10/2023

Le Maire

